Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 18, 11 mai 2007



Photo : Batiste W. Foisy

Le pollen qui s'envole doucement de ces bourgeons, annonce le retour du beau temps. La glace craque, la sève monte et les vêtements raccourcissent..

Prochain scrutin prévu pour 2009

Le fédéral opte pour des élections à date fixe

Le projet de loi C-16 modifiant la *Loi électorale du Canada* a obtenu la sanction royale.

Danny Joncas

OTTAWA – Le gouvernement fédéral a finalement choisi d'imiter la pratique de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador en décidant de tenir des élections à date fixe, soit à tous les quatre ans.

Le tout est devenu officiel le jeudi 3 mai alors que le projet de loi C-16 modifiant la *Loi électorale du Canada* a obtenu la sanction royale. Ainsi, le premier ministre du pays ne dispose plus de l'autorité de déclencher des élections générales à un moment qui lui semble propice.

Par le fait même, le premier ministre actuel, Stephen Harper, aura respecté sa promesse de gouverner jusqu'en 2009 puisque selon la modification apportée, les prochaines élections fédérales auraient lieu le 19 octobre 2009. Toutefois, des élections hâtives pourraient avoir lieu si les partis de l'opposition décident de renverser le gouvernement à la suite d'un vote de confiance. Par la suite, la loi prévoit que des élections se tiennent le troisième lundi d'octobre, quatre ans après la tenue de la dernière élection générale.

L'adoption de ce projet de loi aura tout de même eu à suivre un processus plus long que prévu. D'abord proposée par les conservateurs il y a un an afin de respecter un de leurs engagements pré-électoraux, l'idée de tenir des élections à date fixe avait été acceptée par la Chambre des communes en novembre 2006.

Or, le texte du projet de loi ne pouvait obtenir la sanction royale avant qu'il ne soit adopté par le Sénat, qui a mis plus de temps que la normale avant d'y donner son consentement. Les conservateurs ont d'ailleurs blâmé à maintes reprises le Sénat, qui est majoritairement composé de libéraux, de freiner le processus d'adoption de ce projet de loi.

Mais avec les conditions qui étaient favorables aux conservateurs ce printemps, les libéraux ont craint que Stephen Harper ne déclenche des élections dans le but d'obtenir une majorité de sièges et le projet de loi a finalement franchi toutes les étapes nécessaires à son adoption au Sénat.

Avec l'entrée en vigueur de cette modification à la *Loi électorale du Canada*, les électeurs canadiens pourront vraisemblablement bénéficier d'un répit, eux qui ont été appelés aux urnes en juin 2004 de même qu'en janvier 2006. À condition bien entendu que l'opposition ne choisisse pas de défaire le gouvernement minoritaire en place.



Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet

Plus dans vos poches ?

Le député de Western Arctic, Dennis Bevington, s'est mis en tête de faire augmenter la déduction fiscale pour les habitants des régions éloignées. Depuis 1987, cette déduction rend les ménages du Nord éligibles à une remise d'impôts maximale de 5475 $ afin de compenser pour le coût élevé de la vie nordique. Bevington estime que ce n'est pas assez. « C'est absurde que cette déduction n'ait pas changé depuis 20 ans alors que l'inflation a augmenté de 65 % pendant ce temps », a déclaré le néo-démocrate dans un point de presse à Ottawa. Il estime qu'une augmentation de la déduction ferait du bien à l'économie. « Le coût élevé de la vie dans le Nord augmente les coûts pour tout le monde, souligne-t-il. Afin de faire affaires dans le Nord, les entreprises ont besoin d'une marge de profit énorme. Les petites et moyennes entreprises, dont les propriétaires sont des gens comme vous et moi, ne peuvent pas concurrencer. Grâce à une augmentation de la partie résidentielle de la déduction, les gens du Nord auraient plus d'argent dans les poches, ce qui aurait pour effet d'accélérer la mise en valeur du Nord ».

Êtes-vous sur la liste ?

Des élections territoriales auront cet automne et Élections TNO s'affaire présentement à mettre à jour la liste électorale. Du 14 au 25 mai, des énumérateurs feront du porte-à-porte dans les communautés d'Inuvik, Norman Wells, Fort Simpson, Yellowknife, Hay River, et Fort Smith afin de mettre à jour la liste. Vous pouvez également vous inscrire en complétant un formulaire téléchargeable sur le site d'élections TNO avant le 7 septembre. Vous avez plus de 18 ans ? Vous êtes citoyen canadien et étiez un résident des TNO en date du premier octobre 2006? Alors vous êtes éligible à voter aux prochaines élections territoriales. Ne ratez pas cette chance de vous exprimer.

Le traversier reprend du service

Le MV Lafferty qui permet aux voitures de franchir la rivière Liard près de Fort Simpson est en marche depuis le 9 mai. Le traversier opérera tous les jours de 8 h à 23 h 45. Le ministère des Transports estime que le MV Merv Hardie, à Fort Providence, devrait reprendre du service dès la semaine prochaine. Quant au MV Johnny Berens qui dessert la communauté de Wrigley, il sera en opération avant la fin de mai. Conduisez prudemment.

Les Faucons de l'École Boréale

C'était pour tous une bonne compétition ! Le voyage a plu à tout le monde, et le niveau de jeu en a découragé quelques-uns. L'équipe de filles qui jouaient en moins de 12 ans s'est placée seconde sur trois formations avec deux victoires et deux défaites. L'équipe mixte de l'école qui jouait dans la catégorie des moins de 17 ans affrontait des équipes de garçons majoritairement. Finalement c'est au classement de 5e sur neuf que s'est soldée la compétition. Le voyage comprenait des nuits à l'hôtel, une sortie cinéma, du temps pour le magasinage et beaucoup de route.

Enfin à Hay River !

Le documentaire « *Une vérité qui dérange* » sera présenté en version anglaise à la bibliothèque du centenaire à Hay River, le mercredi 23 mai, à 19h. Le film réalisé par Davis Guggenheim avec l'ancien vice- président des États-Unis, Al gore, comme vedette, lance un cri de ralliement pour la protection de la planète. « L'effrayant Powerpoint » comme le titrait *L'Aquilon* dans l'édition du 19 janvier, est reconnu pour faire parler les gens. L'humanité lancée au pied du mur saura'-elle réagir?

Rencontre

« Je veux leur faire aimer la langue française »

Une nouvelle enseignante est en poste à l'École Boréale.

Maxence Jaillet

Depuis le lundi 30 avril, Sophie Gaudet occupe le poste d'enseignante à la maternelle de l'école francophone de Hay River.

De Memramcook au Nouveau-Brunswick, cette jeune femme de 22 ans vient dans le Nord pour l'aventure et l'expérience. « Je viens de finir mon Bac en éducation à Moncton. En fait, je suis diplômée depuis quelques semaines, mais je n'ai pas encore reçu mon diplôme!»

D'après elle, l'envie de venir travailler au sein d'une école francophone a pesé dans la balance : « lorsque Sophie, la directrice m'a appelé pour me proposer le poste, j'ai senti un attrait, quelque chose de bien plus fort que les autres propositions que j'avais reçues. Je pense que je vais aimer ça travailler ici. Le personnel est très accueillant, ils étaient tous présents à l'aéroport, c'est un geste que j'ai vraiment apprécié. »

Pour cette première semaine au contact de sa classe, Sophie suit la routine des élèves, avec l'aide de Janic Rouleau l'enseignante qui, tout au long de l'année, a préparé ces bambins pour la 1re année. « Je suis très contente de cette période de transition, c'est bien aussi pour les enfants. Nous suivons les choses établies et il n'y a pas de coupure. Je vais continuer sur la même lancée jusqu'à la fin de l'année. C'est en septembre prochain que je vais commencer à façonner mon propre programme. C'est sûr que je vais garder des éléments qui sont déjà en place, car il y a beaucoup de choses qui fonctionnent très bien en ce moment. Je sens que je vais vraiment aimer ça. J'aime déjà les enfants de la classe. Ils sont pleins d'énergie et il n'y a pas vraiment de problème de comportement difficile comme on peut en retrouver dans les grands centres. La classe est différente de celles que j'ai connues au Nouveau-Brunswick, les élèves sont pas mal tous anglophones ici et constituent un plus petit groupe. Je suis vraiment contente de m'occuper des plus jeunes. Je vais me concentrer sur l'interaction avec les autres, le respect de la routine et de la langue. Je veux leur faire aimer la langue française et qu'ils la perpétuent par la suite. »

Pour l'instant, la nouvelle recrue de l'École Boréale avoue ne pas avoir beaucoup visité Hay River. Elle dit comprendre le rôle de l'école dans la communauté francophone et entrevoit son potentiel bénéfique.

« Quand je me suis renseigné sur Hay River, je n'ai pas trouvé beaucoup d'infos. La seule chose dont j'étais sûr, c'était qu'il y allait avoir une inondation. Je suis arrivée pendant la débâcle et je m'attendais vraiment à autre chose. Je retourne chez nous cet été, et je vais revenir avec de grosses bottes pour l'hiver. »

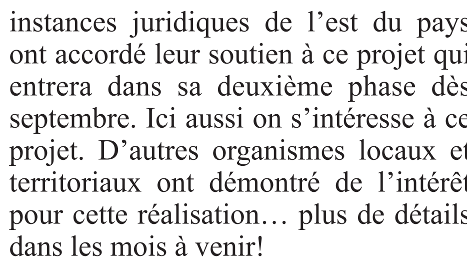


Photo : Maxence Jaillet

La nouvelle enseignante, Sophie Gaudet



La jeunesse à la Fédération franco-ténoise



Ça grouille au sous-sol de la maison bleue. Bien que le soleil n'illumine jamais les locaux du Comité Action Jeunesse, la graine plantée au mois de septembre a poussé et elle fleurit! Les jardiniers Stéphane Marien et Rudy Desjardins ne chôment pas. Dans les dernières semaines des partenariats avec des organismes des Territoires du Nord-Ouest et nationaux ont pris racine, tout ça pour le bénéfice de la jeunesse franco-ténoise. Parce que la réalité est que les communautés francophones des provinces du Sud et le Québec veulent aider les autres francophones au Canada. Les jeunes d'ici peuvent au même titre que ceux de l'Alberta, du Manitoba ou du Nouveau-Brunswick, bénéficier des opportunités et des privilèges qui sont offert dans les communautés plus populeuses. Entre le Secrétariat aux affaires intergouvernementales du Québec (SAIC) ou le Conseil permanent de la jeunesse, les représentants du Comité Action Jeunesse n'ont pas manqué une chance de faire valoir les droits de vos tout-petits, notamment concernant le projet pilote *Les jeunes font la loi.* Cette initiative unique dans l'ouest et dans le nord du pays, vise à éduquer les adolescents par rapport à leurs droits et responsabilités face à la loi sur les mesures de justice pénale pour adolescents. Les instances juridiques de l'est du pays ont accordé leur soutien à ce projet qui entrera dans sa deuxième phase dès septembre. Ici aussi on s'intéresse à ce projet. D'autres organismes locaux et territoriaux ont démontré de l'intérêt pour cette réalisation… plus de détails dans les mois à venir!

Dans l'immédiat, le Comité tient un camp de journalisme cette fin de semaine. Soyez à l'écoute de Radio Taïga CIVR 103,5 FM dimanche de 15 à 16h ainsi que du journal l'Aquilon, pour lire et entendre 10 jeunes de l'école Allain St-Cyr et des classes d'immersion de l'école St-Joseph.

Et pour tous ceux qui aimeraient participer aux activités du Comité Action Jeunesse, rendez-vous au www.comite-jeunesse.ca pour plus d'information. Les jeux de la francophonie 2008 approchent à grands pas et la délégation francophone des TNO doit être forte. Le recrutement est amorcé, joignez-vous à l'équipe pour aider les TNO à briller lors de ces jeux. Vive la jeunesse!

Éditorial


Alain Bessette

Quand les dictons disent tout

« Il faut se tourner la langue sept fois dans la bouche avant de parler ». « Se mettre les pieds dans les plats ». « Il faut que jeunesse se passe ». Voici trois dictons, pleins de sagacité, qui s'appliquent bien à un événement de la dernière semaine : les déclarations chocs du nouveau candidat libéral de Papineau, Justin Trudeau, quant à la pertinence des systèmes scolaires séparés pour les minorités linguistiques.

En gros, le rejeton de Pierre Elliott Trudeau, se retrouve à prononcer un discours au Nouveau-Brunswick, devant 2000 enseignants de cette province. Il a alors déclaré que l'existence de deux systèmes scolaires distincts cause de la ségrégation, est inefficace et coûte trop cher. Dans les jours qui suivent, les médias, le patron et les porte-parole d'organismes francophones vilipendent le petit nouveau et ce dernier se doit d'avoir recours à la classique explication de tous les politiciens qui se sont déjà mis les pieds dans les plats : «J'ai été cité hors contexte ».

Il y a à peine 10 ans de cela, une telle déclaration aurait été sans surprise provenant d'un aspirant député de l'Alliance canadienne. Mettre un prix sur la lutte à l'assimilation ou sur la défense de la dualité linguistique du pays était alors chose courante. «Ça coûte trop cher, parlez donc toute anglais !»

J'ose espérer que le message de Justin Trudeau constituait simplement un discours inarticulé de quelqu'un qui voit les Canadiens comme un peuple où tous sont bilingues, un « extrémiste » de la dualité linguistique, mais seul le temps nous permettra de le savoir. En attendant, je lui souhaite de prendre un peu de recul et de s'apercevoir qu'on ne se lance pas en politique comme on essaie le paraplanche ou le polo. Il doit y avoir un peu plus de réflexion et d'articulation sur les grands enjeux de la société canadienne, notamment les objectifs de la Constitution canadienne.





Photo : Batiste W. Foisy

D'un côté de la track, un gars veut de l'argent. Il va dans une banque, tue un employé, ramasse le pognon et il se retrouve dans le journal avec la mention «Recherché». De l'autre côté de la track, une madame veut faire encore plus d'argent, sa compagnie cause la mort de 9 employés, elle empoche un bonus en fin d'année et elle se retrouve dans un journal avec la mention « Femme d'affaires de l'année».



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



repco-média Agence de représentation média 1-866 411-7486

Office de la Distribution Certifiée — Les données de tirage sont mises à jour trimestriellement et sont certifiées par Deloitte & Touche périodiquement. Deloitte. Samson Bélair/Deloitte & Touche

Reprise des travaux législatifs

Une entente de principe sur la dévolution avant les élections?

La session de mai sera courte mais enlevante.



Photo : Batiste W. Foisy

Le ministre des Affaires municipales et communautaires, Michael McLeod, était le tout premier à prendre place dans l'enceinte parlementaire, peu avant la reprise

Batiste W. Foisy

Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Joe Handley, a créé toute une surprise à la réouverture de la session législative, le 9 mai, en annonçant que son gouvernement venait de conclure une « ébauche d'entente de principe » sur la dévolution et le partage des revenus provenant des ressources.

Le mot-clef ici est « ébauche », car le document auquel le premier ministre fait référence n'a pas été approuvé, ni même révisé, par un joueur essentiel de ces négociations : le gouvernement fédéral.

« Je vais faire parvenir cette ébauche d'entente au ministre [des Affaires indiennes et du Nord Jim] Prentice la semaine prochaine », a précisé Joe Handley après avoir énuméré les nombreux gouvernements autochtones ayant participé à l'élaboration de l'ébauche.

Le contenu de ce document préliminaire n'a pas été publié et il y a fort à parier qu'il en sera ainsi tant que les négociations se poursuivront. Mais, dans son long discours d'ouverture, le premier ministre Handley a indiqué que l'entente que les gouvernements territorial et autochtones présentent à Ottawa reconnaît la prévalence des droits ancestraux, l'autorité des gouvernements autochtones et, surtout, la nécessité d'un partage « équitable » des revenus générés par l'extraction des ressources naturelles.

À cinq mois des élections territoriales, le premier ministre sait qu'il doit faire avancer ce dossier crucial qui piétine depuis une vingtaine d'années et a été le principal cheval de bataille de son gouvernement. « J'ai confiance que le ministre Prentice sera favorable à notre proposition », a lancé celui dont l'optimisme légendaire a souvent fait l'objet de railleries.

Au moment de mettre sous presse, il n'était pas possible d'obtenir des commentaires du gouvernement fédéral sur cette offre.

Mode électoral

C'est d'ailleurs un discours résolument préélectoral qu'a prononcé le premier ministre qui a longuement détaillé « les accomplissements » de son gouvernement.

Investissements dans le logement et en éducation, augmentation de la présence policière dans les petites communautés, mise en œuvre de l'Accord Tlicho, stabilisation des finances territoriales et même le toujours-sur-le-point-de-se-faire pont de Fort Providence ont été évoqués comme autant d'illustration de l'efficacité remarquable de l'administration Handley.

Le premier ministre n'a pas même hésité à vanter le plan de luttes aux changements climatiques présenté récemment par son gouvernement et qui a été vertement critiqué pour son manque de mesures contraignantes aux industries polluantes. Ce plan, a déclaré Handley, « réponds aux attentes des résidents des TNO » en assurant des investissements dans les énergies renouvelables et en forçant le gouvernement à réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre (et non les émissions territoriales dans leur ensemble).

Mais ces jalons qu'a franchi le gouvernement, a ajouté le premier ministre, s'accompagnent de grands défis que Joe Handley entend relever dans l'enthousiasme. Un de ces défis est la construction du gazoduc du Mackenzie qui, estime le premier ministre, « sera grandement bénéfique aux résidents des TNO, si on le fait de la bonne manière ».

Or, ces derniers mois, l'avenir de ce mégaprojet a été mis en péril par une augmentation colossale des coûts de construction. « Il faut réévaluer les bases économiques de ce projet », a déclaré le premier ministre qui s'est, du même souffle, engagé à offrir aux investisseurs « un régime fiscal confortable ».

« Ce projet est trop important, trop profitable et nécessaire aux gens du Nord et aux Canadiens dans leur ensemble, pour qu'on l'abandonne maintenant », a lancé Handley

Blitz

Le discours d'ouverture de Joe Handley donne le ton à ces sept courts jours de débat législatif. Nous entrons dans le dernier blitz et chacun des députés doit se démarquer s'ils veulent rester en selle.

Les périodes de questions risquent, certes, d'être palpitantes, mais l'agenda législatif le sera tout autant. Avec les quelques semaines de la session d'août, il s'agit des derniers moments pour adopter la kyrielle de projets de loi en attente, notamment le projet de loi sur les condominiums, le projet de loi sur les services familiaux ou encore le controversé projet SCAN qui permettrait de forcer l'éviction de présumés trafiquants de drogue.

On s'attend également à ce que le très attendu projet de loi modifiant la *Loi sur les boissons alcoolisées* soit introduit durant cette session.



Photo : Maxence Jaillet

Le 6 mai, le premier souper du tout nouveau club multiculturel de Hay River s'est tenu à la bibliothèque du centenaire. Plusieurs initiatives ont été proposées pour que ce groupe d'une trentaine de personnes et les futurs intéressés se réunissent à maintes reprises.

Toxicomanie

Un Ténois sur cinq fume du pot

L'alcool demeure la drogue la plus consommée au territoire.

Batiste W. Foisy

En 2006, 20 % des résidents des Territoires du Nord-Ouest âgés de 15 ans et plus ont consommé de la marijuana ou du hachisch au moins une fois dans l'année, ce qui en fait la substance illicite la plus consommée au territoire.

C'est ce qui ressort de l'*Enquête sur la toxicomanie aux TNO*, dont certaines données préliminaires ont été publiées la semaine dernière par le Bureau de la statistique des TNO. L'enquête consistait en un sondage, téléphonique ou en personne, effectuée auprès d'un millier de ménages répartis proportionnellement dans toutes les régions du territoire.

La proportion de Ténois ayant consommé de la marijuana est restée à peu près inchangée par rapport aux résultats de la dernière enquête similaire, effectuée en 2004. Cependant, le nombre d'usagers demeure particulièrement élevé comparé à la moyenne canadienne. Selon les données les plus récentes de Statistique Canada, guère plus de 12 % des Canadiens auraient fumé du pot au cours des 12 derniers mois. On fume plus de marijuana aux TNO que dans chacune des provinces canadiennes. Dans la province la plus *poteuse* au pays, la Colombie-Britannique, la proportion de fumeurs est de 18 %.

Les Ténois sont plus nombreux (26 %) que les Ténoises (13 %) à consommer du cannabis. De même, davantage d'autochtones (27 %) que d'allochtones (13 %) ont inhalé l'âcre fumée au moins une fois en 2006.

Le cannabis est une drogue de jeunes. Quelque 35 % des 15 à 24 ans ont tiré sur joint en 2006 et 22 % des 25 à 39 ans. En revanche, moins de 2 % des Ténois de 60 ans et plus ont fumé.

De façon générale, on constate que les individus les moins biens rémunérés et ceux dont la scolarité est la plus sommaire sont les plus à risque de consommer du cannabis. Ainsi, 35 % des personnes de 15 ans et plus n'ayant pas complété leurs études secondaires rapportent avoir consommé de la marijuana, contre 5 % des diplômés universitaires. Chez les individus dont le revenu annuel est inférieur à 20 000 $, une personne sur trois fume du pot, alors que la proportion baisse à une sur dix chez ceux dont le revenu annuel dépasse 60 000 $.

Les deux tiers des répondants de ce sondage ont affirmé avoir fumé de la marijuana au moins une fois dans leur vie.

Les chiffres dévoilés la semaine dernière ne comprenaient pas de statistiques sur l'usage d'autres drogues illicites que le cannabis. À ce sujet, il faut se rapporter à l'enquête de 2004 qui faisait état d'un phénomène plutôt marginal. Cette année-là, 2,7 % des Ténois avaient tâté de la cocaïne (ou du crack), du speed, de l'héroïne, de l'ecstasy ou des hallucinogènes. De ces drogues, la cocaïne et le crack étaient les plus répandues.

L'alcool : un truc d'hommes Blancs

Mais c'est l'alcool qui demeure le psychotrope le plus fréquemment consommé. Les trois quarts des Ténois (77 %) prennent un verre.

Contrairement à un préjugé répandu, les allochtones sont plus nombreux que les autochtones à consommer de l'alcool. Alors que 86 % des « Blancs » affirment prendre un verre de temps à autre, tout juste 69 % des autochtones les imitent. On retrouve également davantage d'anciens buveurs chez les autochtones (24 %) que chez les allochtones (10 %).

Les non-Autochtones boivent aussi plus fréquemment que les Autochtones. Tout juste 20 % des buveurs autochtones affirment consommer de l'alcool plus d'une fois par semaine, alors que cette proportion grimpe à 35 % chez les allochtones. Dans l'ensemble, un buveur sur deux boit moins d'une fois par semaine.

Cependant, les autochtones sont plus nombreux à boire en grande quantité. En fait, un buveur autochtone sur deux affirme prendre cinq consommations ou plus à la fois, alors que chez les non autochtones un buveur sur quatre seulement avalera une telle quantité. Dans la population territoriale globale, ces gros buveurs représentent 36 % des consommateurs d'alcool.

On constate enfin que les femmes sont moins nombreuses à boire que les hommes, qu'elles boivent typiquement de plus petites quantités d'alcool et que la fréquence de leurs consommations est plus espacée que celles des hommes.

Recul du tabagisme

0La consommation de tabac demeure élevée au territoire, mais on note une nette amélioration, surtout chez les jeunes.

Aux TNO en 2006, 41 % de la population fumait la cigarette. C'est plus du double de la moyenne du Canada, où le tabagisme touche 18 % de la population. Le nombre de fumeurs aux TNO est néanmoins en baisse. En 2002, 45 % des Ténois fumaient.

Bonne nouvelle : de moins en moins de jeunes fument. Alors qu'en 2002, 59 % des 15 à 24 ans fumaient, quatre ans plus tard, ils ne sont plus que 45 %. Ce qui en fait quand même le groupe d'âge qui compte le plus grand nombre de fumeurs.

Chez les femmes, la proportion de fumeuses est passée de 44 % en 2002 à 37 % en 2006. Les hommes sont moins rapides à écraser. En 2002, 46 % d'entre eux fumaient ; en 2006, c'est 44 %.

Le nombre de fumeurs autochtones par rapport aux allochtones demeure cependant disproportionné. Environ deux fois plus d'autochtones que de non autochtones fument.

Signalons enfin que la fin d'une dépendance peut en cacher une autre. Alors que le tabagisme régresse, on constate une montée impressionnante du jeu. Le tiers (35 %) des répondants ont affirmé dépenser plus de 20 $ par semaine dans les jeux de hasard, dix ans plus tôt, seulement 22 % des Ténois pariaient autant. Les femmes qui, en 1996, n'étaient que 20 % à dépenser plus de 20 $ par semaine dans le jeu sont désormais aussi nombreuses que les hommes à le faire.

Ce qu'on dit aux audiences

« Comment le gars qui chauffe le Cat est supposé savoir ça? »



Photo : Batiste W. Foisy

La Commission d'examen conjoint pour le Projet gazier du Mackenzie a tenu des audiences techniques au Tree of Peace de Yellowknife.

Batiste W. Foisy

Non, ce n'est pas fini. Cette semaine encore, une série d'audiences techniques de la Commission d'examen conjoint pour le Projet gazier du Mackenzie ont rassemblé quelques dizaines de participants au Tree of Peace de Yellowknife. Au cœur de ces discussions : la surveillance environnementale du projet et les mesures d'atténuation des impacts.

Les promoteurs du projet ont présenté leurs dix (!) plans de surveillance environnementale. D'abord basées sur l'observation sur le terrain, ces plans, estiment les promoteurs sont conformes aux normes et lois en vigueur au Canada et aux Territoires du Nord-Ouest.

« Nous prenons les engagements nécessaires pour nous conformer aux réglementations existantes, pour appliquer des pratiques industrielles acceptées et pour incorporer des mesures d'atténuation des impacts environnementaux », a assuré le Dr. Alan Kennedy qui s'exprimait au nom d'Imperial Oil et du groupe de promoteurs.

Mais tous ne le voient pas ainsi. Kevin O'Reilly de la coalition Alternatives North trouve les plans présentés par les promoteurs confus et ne saisit pas pourquoi il en faut autant, étant donné que plusieurs de ses plans semblent couvrir les mêmes questions. Embêté par toute cette paperasse, il s'est demandé comment « le gars qui chauffe le Cat dans le trajet du pipeline est supposé savoir lequel des plans il doit suivre pour faire ce qu'il est sensé faire » ?

Il s'agit pour l'instant d'ébauches, a répondu le Dr. Kennedy, et des plans plus précis seront développés en temps et lieu. Ils comprendront alors des méthodes d'application sur le terrain. Il est également prévu, a-t-il ajouté, que le groupe de promoteur embauche « des inspecteurs qui s'assureront que le bon plan est employé au bon moment ».

Quelques jours plus tard, le même Kevin O'Reilly a fait une présentation sur le régime réglementaire qui est sensé établir les balises assurant l'innocuité du développement dans le Nord. Si ce régime a quelques failles, ce qui inquiète surtout O'Reilly c'est « qu'il n'y a pas de programme de surveillance » pour assurer que le régime est respecté. Une telle surveillance, a-t-il insisté, devrait être menée par une organisation indépendante.

Il s'est aussi inquiété de l'après-pipeline. En Alberta, a-t-il noté, « Il y a pour environ 10 milliards de dollars en dommages causés par des sites de production d'hydrocarbure non restaurés et tout juste 20 millions de dollars en dépôt de sécurité » pour remédier à ces dégâts. Un interrogatoire des promoteurs a permis d'établir que, à ce stade-ci, aucun plan détaillé n'a été élaboré pour la fermeture du projet gazier.

Et si ça tourne mal?

Pour les Deh Gah Got'ie, les Dénés de Fort Providence, le plus grand risque associé au projet est l'augmentation significative du trafic fluvial durant la période de construction du projet. Plus spécifiquement les Deh Gah Got'ie s'inquiètent que les promoteurs transportent des substances toxiques sur le fleuve Mackenzie.

Que fera le contracteur embauché par les promoteurs si un déversement se produit?, a demandé l'avocate des Premières nations Jennifer Klimek. Elle veut savoir comment les usagers du territoire, comment les pêcheurs, feront pour savoir si un endroit est contaminé

La réponse du Dr. Kennedy déconcerte de simplicité : « l'expérience en Alberta a démontré que lorsqu'il y a un déversement, dès qu'on s'en rend compte, on envoie quelqu'un sur le terrain et, à toutes les personnes qu'il rencontre, il leur dit. » *Quod erat demonstrandum* !